

HAUTE COUR DE JUSTICE

139

CABINET
D'INSTRUCTION

N°

Procès-verbal d'interrogatoire et de confrontation

L'AN mil neuf cent quarante cin^{le} Vingt deux
du mois de Septembre à 15 heures du soir

Déférant à notre mandat de comparution de ce jour
après avoir été extrait de la Maison d'arrêt de FRESNES
Devant nous, GIBERT, Président ^{de} Chambre Membre de la Commission
D'Instruction près la Haute Cour de Justice, assisté de QUEMENER
Greffier assermenté, s'est présenté a été amené
en notre cabinet, à Paris, le nommé L A V A L Pierre
déjà entendu

M^e BARADUC, ^{AVOCAT} à la Cour,
Conseil de l'inculpé, dûment convoqué et à la disposition de qui la
procédure avait été mise la veille de ce jour, est présent.

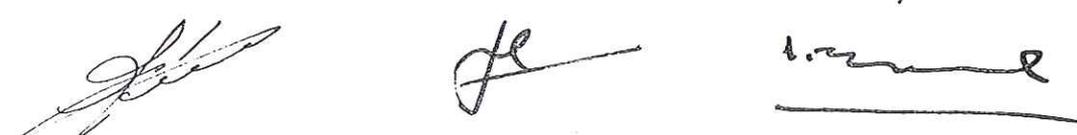
ARCHIVES
NATIONALES

DEMANDE.

Le 3 Août 1942, Monsieur MOLLE, Conservateur au musée de PAU, a remis aux allemands dix caisses contenant les dix neuf panneaux formant le Polyptique de l'Agneau Mystique des Van EYCK. Il s'agissait d'une oeuvre d'art inestimable qui avait été confiée à la France par la Belgique. La remise de cette oeuvre d'art aux allemands a eu lieu au reçu d'un télégramme du Ministre de l'Education Nationale, Monsieur Abel BONNARD. Nous vous présentons la photographie de ce télégramme qui est ainsi conçu : " D'ordre Chef du Gouvernement, prière remettre à Monsieur le Directeur général BUCHNER, les panneaux de l'autel de Gand, de Van EYCK, actuellement déposé au musée de Pau."

REPONSE

.- Je n'ai jamais pris part à aucune négociation concernant ~~hannannannan~~ des oeuvres d'art réclamées par les allemands. Je n'ai donc jamais autorisé Monsieur Abel BONNARD à exciper de mon autorité pour faire remettre par le directeur du Musée de Pau, à une autorité allemande, les panneaux de l'Agneau Mystique. J'ai connu, pour la première fois, la remise de



cette oeuvre d'art quand j'étais à Barcelone , où Monsieur BONNARD m'en a parlé , parcequ'il avait lu dans un journal espagnol ou entendu à la radio le reproche qui m'en était fait . Il a d'ailleurs ajouté que la remise de cette oeuvre d'art avait fait l'objet d'un échange avec une autre oeuvre d'art française , appartenant aux allemands , et provenant d'un musée de Berlin . Vous pourriez vérifier si son affirmation est exacte en vous adressant à l' Administration des Beaux- Arts . Je me souviens également qu'il m'avait , à ce sujet, indiqué , que pour un retable , d'une valeur encore plus grande, possédé par la France, il avait été l'objet de démarches pressantes de la part du maréchal Goering , qui voulait se l'approprier et qu'il avait refusé . Il avait seulement consenti à faire transporter en sa présence , au Quai d' Orsay, cette oeuvre d'art , pour qu'elle puisse être examinée par le maréchal GOERING , et qu'elle avait été le jour même , remise à sa place, au musée du Louvre . Là encore, vous pourriez vous informer à ce sujet, en vous adressant à l' Administration des Beaux- Arts . Au surplus et pour en finir avec cette question, je vous prie d'interroger monsieur JAUJARD et de lui demander si j'ai participé à une telle négociation au sujet de l' Agneau Mystique .

Je sais que dans ce domaine , comme dans beaucoup d'autres, les allemands ont toujours manifesté de grandes exigences, mais je n'ai jamais eu moi-même à y faire face .

DEMANDE.

Dans le dossier Abel BONNARD , nous trouvons également, cote 280, la copie d'une lettre adressée le 3 août 1942 par le Préfet des Basses Pyrénées au Conservateur du Château de Pau ainsi conçue : ' J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en vertu d'instructions du chef du gouvernement , qui me sont parvenues par voie télégraphique , il y a lieu de remettre le plus tôt possible , à monsieur BUCHMER le polyptique de la cathédral de Gand , dit l' Agneau Mystique de Van EYCK, conservé au château .

Il semble que le télégramme visé dans ce document et qui se réfère également à des instructions du chef du gouvernement ne soit pas le même que celui que nous vous avons présenté tout à l'heure et qui était adressé directement à Monsieur MOLLE, Conservateur National du Musée de Pau .

REPONSE .

Vous ne pourriez soutenir cette prétention qu'il s'agit d'un télégramme différent adressé par moi-même au Préfet que si vous me soumettiez le texte de ce télégramme . Il semble bien au contraire qu'en lisant le télégramme adressé par M. Abel BONNARD adressé au Conservateur du Musée de Pau , il s'agisse du même télégramme envoyé par M. Abel BONNARD au Préfet, puisque le Ministre de l' Education Nationale prétendait agir sur l'ordre du chef du gouvernement . Ma réponse est catégorique: je n'ai jamais envoyé de télégramme et je ne me suis jamais occupé de cette affaire .



+ celui de
l' autel de
Bâle

1.2


Monsieur Abel BONNARD ne m' a pas tenu au courant de l'ordre qu'il donnait et ne m'en a parlé qu'à Barcelone . D'après ce qu'il m'a dit à ce moment là; il se serait agi d'un échange avec un tableau de WATTEAU , d'une valeur exceptionnelle .

DEMANDE - Vous nous avez demandé l'audition de Monsieur JAUJARD, Nous vous signalons qu'il a été entendu le 6 avril 1945 par Monsieur le Conseiller VUCHOT et qu'il a fourni au sujet de l' Agneau Mystique , un long rapport dont nous vous donnons connaissance . (Dossier Abel BONNARD)

REPOSE- En prenant connaissance de ce rapport, je constate avec satisfaction que Monsieur JAUJARD , ne mentionne pas mon nom et confirme ainsi implicitement ma déclaration .



Lecture faite, persiste et signe approuvant un mot rayé nul et quatre mots ajoutés en marge .